

# Le paysage clos ou les modalités d'habiter des grands ensembles en France

## Closed Environments and Living Choices Inside French Social Housing

Simon Koci

Volume 52, numéro 147, décembre 2008

Géographie et littérature

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029874ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029874ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Koci, S. (2008). Le paysage clos ou les modalités d'habiter des grands ensembles en France. *Cahiers de géographie du Québec*, 52(147), 507–522.  
<https://doi.org/10.7202/029874ar>

Résumé de l'article

La ségrégation urbaine en France, tout comme aux États-Unis, est une problématique qui, bien souvent, est abordée d'un point de vue sociologique, sous les angles et thématiques usuels de son entendement : exclusion sociale, délinquance juvénile, chômage et précarité socioéconomique des ménages, intégration, etc. Il semble par contre que la part du lieu, la réalité géographique et la condition habitante particulière au grand ensemble aient été omises dans la compréhension de la nature profonde de cette situation. Dès lors, cet article s'attache à révéler, par le truchement de l'analyse de contenu du rap français, l'expérience intime et sensible des modalités d'habiter permises dans les cités HLM.

# Le paysage clos ou les modalités d'habiter des grands ensembles en France

*Closed Environments and Living Choices  
Inside French Social Housing*

---

Simon KOCI  
Université du Québec à Montréal  
S\_Koci@hotmail.com

---

## Résumé

La ségrégation urbaine en France, tout comme aux États-Unis, est une problématique qui, bien souvent, est abordée d'un point de vue sociologique, sous les angles et thématiques usuels de son entendement : exclusion sociale, délinquance juvénile, chômage et précarité socioéconomique des ménages, intégration, etc. Il semble par contre que la part du lieu, la réalité géographique et la condition habitante particulière au grand ensemble aient été omises dans la compréhension de la nature profonde de cette situation. Dès lors, cet article s'attache à révéler, par le truchement de l'analyse de contenu du rap français, l'expérience intime et sensible des modalités d'habiter permises dans les cités HLM.

## Mots-clés

Logements sociaux, banlieue française, sens du lieu, habiter, analyse de discours, ségrégation, identité

## Abstract

Urban segregation in France, as in the United States, is an issue usually framed in sociological terms, and so approached through established perspectives and themes like social exclusion, juvenile delinquency, unemployment, socio-economic instability in households, integration, etc. Concepts such as a sense of place, specific geographical realities and the particular status of residents in French social housing seem to have been overlooked in analyses of the fundamentals of this situation. In response to this deficiency, this article proposes a content analysis of the lyrics used by French rappers, as a means to illustrate the closeness and sensitivity attained inside social housing suburbs in France.

## Keywords

Social housing, French suburbs, sense of place, living, discourse analysis, segregation, identity



Dans le cadre d'un mémoire sur l'habitabilité des cités d'habitation à loyer modique (HLM) françaises, nous avons posé la littérature – en l'occurrence le rap français – comme matériau premier de notre problématique géographique. Celle-ci interrogeait la part du lieu dans l'édification du mal-être minant les habitants de banlieue; malaise confirmé, entre autres, par les émeutes urbaines qu'a connues la France à l'automne 2005. Loin de nous l'idée de poser comme irréversible tout déterminisme spatial où le grand ensemble conditionnerait l'individuation de ses habitants; toutefois, nous serions tentés d'instiller la logique du lieu, souvent inexplorée (Lepoutre, 1997), à l'entendement de ce phénomène d'exclusion: l'expérience sensible et intime de celui-ci dans l'explication de ce mal-être.

Cet article s'inspire des travaux d'écologie urbaine de l'école de Chicago<sup>1</sup>, ainsi que de l'esquisse méthodologique introduite par Clark (1965) qui, dans son essai *Ghetto noir*, explorait le phénomène de ségrégation urbaine subi par les populations noires aux États-Unis. En explorant les schèmes perceptifs et représentatifs, c'est-à-dire les indices de la mesure et de la configuration du monde (Buttimer, 1979; Hoyaux, 2003) de jeunes Noirs issus des ghettos urbains du nord-est du pays, Clark suggérait l'existence d'un «esprit du ghetto» alors que l'espace vécu est fortement structuré par un mur, invisible certes, mais psychiquement présent: «Certes, le mur invisible qui entoure le ghetto nuit, mais il protège aussi quoique d'une manière débilante; il assure une certaine sécurité psychologique, car on y vit entre nous et on n'a pas à craindre d'être considéré comme indésirable par les autres» (Clark, 1965: 49). En somme, l'originalité de l'analyse de Clark réside dans cette préoccupation toute particulière qu'il a pour l'espace ghettoisé comme expression et moteur de la ségrégation même. Précurseuse des études qualitatives en sciences sociales, cette analyse préparera le terrain pour une certaine géographie culturelle<sup>2</sup> qui, quelque dix années plus tard, toujours aux États-Unis et en relation au courant humaniste, explorera cette médiation existante entre le sujet et le lieu (Entrikin, 1976; Tuan, 1976).

Pour notre part, nous tenterons ici d'explorer cette géographie existentielle, entendue ici comme l'expérience sensible et signifiante des rapports à l'espace par l'habitant et ce, dans le cadre des grands ensembles HLM de la banlieue française. Cet article repose donc essentiellement sur l'analyse textuelle d'un vaste corpus de textes de rap (1065 titres issus de 407 albums), à partir de thématiques principalement géographiques. Développée autour de cinq univers sémantiques ordonnés selon une généalogie de sens, allant de la filiation du simple vocable à la métaphore territoriale présente dans les textes de rap, notre étude cherche à voir en quoi les modalités de l'habiter conviées par la géographie du grand ensemble attisent le mal-être de ses habitants.

## Géographie et littérature: confluent d'une écriture commune

Pourtant aucun pas ne résonne. Rien ne parle à l'oreille.  
Aucun aveu. Le monde à froid.  
Zumthor, *La porte à côté*.

En tant que lecture du dessin terrestre, la géographie est la science des lieux qui tente de comprendre, entre autres, les divers modes d'habiter sur Terre (Besse, 2000; Claval, 2003). Ainsi, le visage de la Terre accorde de l'espacement aux lieux.



En permettant au bâtir de prendre place (Heidegger, 1958), ces mêmes lieux ouvrent vers des situations habitantes spécifiées par des formes et des localisations indédoublables. Dès lors, cette écriture unique (géographie des lieux) est celle-là même qui est parlante (*poesis locus*) de l'expérience et de la pratique de ces mêmes lieux : « L'expérience [de l'habiter] est irréductible au seul concept, la poétique seule peut incarner cette pensée dans l'expérience de son ambiguïté et de son surgissement » (Younès et Mangematin, 1996 : 97). Dans son jaillissement, l'habiter est donc cet acte poétique dont seule la littérature semble pouvoir apprécier « la mesure de l'actualité du moment » (Heidegger, 1958 : 225). Or, « c'est à dégager cette valeur d'origine de diverses images poétiques que doit s'attacher, dans une étude de l'imagination, une phénoménologie de l'imagination poétique » (Bachelard, 1984 : 8). Ainsi, suivant le dégagement sémantique (existentiel, ce qui est) et métaphorique (ontologique, le sens donné à ce qui est) (Hoyaux, 2003), contenu dans les textes de rap, nous croyons être en mesure de saisir, et donc d'analyser le récit et la réflexion de cette réalité et de la condition géographique qui y est liée.

L'intérêt premier de notre corpus est donc sa capacité à dévoiler l'intime de l'expérience spatiale des cités HLM de France. Et comme une des fonctions de l'art littéraire « is to give visibility to intimate experiences, including those of place » (Tuan, 2002 : 162), le choix du rap français s'imposait de lui-même. Expression existentielle et cathartique, à l'instar du blues américain (Springer, 1999), et véritable discours sur l'habiter, où toute « narration sur l'habitat est avant tout un discours d'existence » (Chalas, 1992 : 156), le rap s'avère particulièrement pertinent pour dégager cette phénoménologie géographique si singulière.

Du coup, il s'agit d'étudier, dans un premier temps, le langage existentiel produit dans la quotidienneté et suivant la catégorisation du monde de l'habitant selon cinq univers sémantiques, explorant chacun un élément urbanistique du grand ensemble : 1) localisation, 2) organisation, 3) bâti, 4) paysage, 5) habiter. Dans un deuxième temps, nous avons considéré un second niveau de vocables, le langage métaphorique, en ceci qu'il « donne sens à l'être d'être ce qu'il est là où il est » (Hoyaux, 2003 : 4). Alors que la sémantique sert plutôt la description directe, avec tous ses arrière-plans volitifs et émotifs, la métaphore, pour sa part, « est cette stratégie du discours par laquelle le langage [peut] accéder au niveau mythique où sa fonction de découverte est libérée » (Ricœur, 1975 : 47). Réunis, ces deux niveaux de langage devraient nous permettre d'explorer les modes d'évaluation de l'habitat par l'habitant, ainsi que le regard qu'il pose sur cette mesure du monde.

Au final, 1778 chansons ont été analysées. Elles proviennent de 208 albums parus entre 1990 et 2006. De ces textes, 477 ont tout spécialement été investigués, car ils présentaient un apport significatif quant à l'expérience géographique de la cité. 1099 entrées<sup>3</sup> ont été compilées et explorées, car elles concernaient directement l'habiter du grand ensemble. De cet échantillonnage, cinq univers sémantiques ont été développés et ceux-ci ont été divisés en domaines sémiques suivant la familiarité de sens lexical qu'ils autorisaient (Gilbert, 1986). Pour cet article, nous n'explorons qu'un seul des domaines sémiques pour trois univers, soit celui que nous croyons être le plus révélateur (tableau 1). Pour ce qui a trait à l'univers de localisation, nous présentons le domaine portant sur l'isolement ; pour l'univers de l'organisation, celui de la disposition du bâti et, finalement pour celui du bâti, le domaine concernant l'architecture des tours HLM.



**Tableau 1 Résultats sémantiques par univers et domaine retenus**

	<b>Univers : Localisation Domaine : « Isolement »</b>	<b>Univers : Organisation Domaine : « Disposition »</b>	<b>Univers : Bâti Domaine : « Architecture »</b>
<b>Nombre de sèmes par domaine sémique retenu</b>	63	117	30
<b>Proportion du domaine sémique sur l'univers sémantique</b>	42,57%	73,6%	22,30%
<b>Sèmes ou groupe de sèmes par thématiques</b>	<p>REFUGE (3) « Repère notoire » : 1 « Nids de serpent » : 1 « Tanière » : 1</p> <p>PROFONDEURS (27) « Bas fonds » : 7 « Cave » : 3 « Coins noirs » : 1 « En bas » : 1 « Fin fond » : 1 « Précipice » : 1 « Sous-sol / Souterrains » : 6 « Trou à rats / Trou » : 7</p> <p>SOLITUDE GÉOGRAPHIQUE (20) « Ghettoïser » : 1 « Isolement » : 2 « Isolés » : 6 « Reclus » : 3 « Ségrégation » : 5 « Île » : 3</p> <p>PHÉNOMÉNOLOGIE DE L'OSTRACISME GÉOGRAPHIQUE (13) « Banlieues condamnées » : 1 « Invisibles » : 2 « Nous ignorer » : 1 « Nulle part » : 5 « Perdu le contact » : 1 « Néant » : 3</p>	<p>IMMEUBLES CEINTURANT (14) « Barres de béton tous en parallèles » : 1 « Encerclés de béton » : 1 « Entouré de tours » : 6 « Espace clos » : 1 « Tours m'environnent » : 1 « Arène » : 2 « Corral » : 1 « Vase clos » : 1</p> <p>PRESSION CENTRIPÈTE (23) « Champs d'action s'atrophie » : 1 « Espace contraint » : 1 « Espace restreint » : 2 « Étouffés » : 7 « Manque d'air » : 2 « Monde étroit » : 1 « Pression » : 2 « Resserré » : 1 « Entonnoir » : 1 « Étau » : 5</p> <p>URBANISME D'INCARCÉRATION (80) « Barreaux » : 2 « Barricades dans ma rue » : 1 « Barrières » : 2 « Cloison » : 2 « Coincés » : 6 « Encerclés de barbelés » : 1 « Enfermé » : 6 « Enfermé dehors » : 2 « Enfermement » : 2 « Grilles » : 3 « Muraille » : 2 « Murs » : 43 « Murs nous ont broyés notre enfance » : 1 « Murs s'épaississent » : 1 « Remparts » : 2 « Vie intra-muros » : 1 « Forteresse » : 2 « Donjon » : 1</p>	<p>ABSENCE D'ESTHÉTISME (6) « Bâtiment vide » : 1 « Les préfabriqués » : 1 « Mon quartier c'est pas un musée » : 1 « Tours moches et minables » : 2 « Ville en polyester » : 1</p> <p>ANONYMAT DU BÂTI (12) « Anonyme / Anonymat » : 3 « Banalité » : 2 « Même décor » : 2 « Même HLM » : 1 « Même moule » : 1 « Tous les ghettos s' ressemblent » : 2 « Toutes les banlieues se ressemblent » : 1</p> <p>ARCHITECTURE CARCÉRALE (12) « Maisons closes » : 1 « Cachots » : 1 « Case » : 1 « Cellules » : 2 « Piaules-geôles » : 2 « Sarcophage » : 2 « Tombe » : 3</p>

Source : Simon Koci, 2006

## **Pertinence d'un univers sémantique comme catégorie de la mesure du monde de l'habitant**

### **Localisation ou être nulle part et ne pas être**

Ce qui est nulle part n'existe pas.  
Aristote

Dans toute entreprise phénoménologique, sensible et ontologique, en géographie, la localisation s'entend en tant que rapport de localité. Celui-ci est structuré selon deux prémisses : une contextuelle, et l'autre, situationnelle. Tout d'abord, la conscience géographique du sujet mesure la localisation de son habitat pour autant qu'il est encadré par un contexte bien précis : l'environnement immédiat. Ensuite, cette position est mise en relation avec sa situation dans l'entité géographique qui l'incorpore, ici l'agglomération. Cela étant, observons l'examen fait de la localisation de la cité HLM par les rappaeurs, suivant ces deux éléments.

Les cités HLM de France sont localisées, dans une forte majorité, à l'écart des centres urbains, dans ce qu'il serait convenu d'appeler la couronne périurbaine (Lepoutre, 1997). Alors que certains grands ensembles de banlieue se trouvent à plus de 50 km du centre de la ville (pensons ici à la cité du Val Fourré en banlieue ouest-parisienne), nous pouvons avancer sans crainte que les quartiers d'habitats sociaux sont excentrés dans l'entité urbaine française. Cette position périurbaine fixera dès lors la cité dans une géographie tout autre, celle des transports et des réseaux périphériques (Sansot, 1986). Ceci contraindra à l'utilisation, désormais inéluctable, desdits moyens de transport :

Ma jeunesse a la couleur des trains  
RER<sup>4</sup> C, pendant l'trajet j'révais de percer  
(Booba, 2002).

Cet éloignement géographique sera d'autant plus minant que l'environnement immédiat de ces cités, composé de terrains vacants, d'usines et d'autoroutes, fait partie des zones les plus dévaluées du territoire urbain (Donzelot, 2004). Cela dit, d'une situation marginale et d'un contexte immédiat exempt de décence urbaine et paysagère pour une zone dite résidentielle, les grands ensembles vivent un isolement géographique multiscalaire, que ce soit au sein de l'agglomération ou au niveau infra-urbain. Rejeté loin du centre urbain, le grand ensemble est d'autant plus particulier qu'il concentre des ménages précaires au sein d'un environnement désormais habité par la classe moyenne (Brun et Rhein, 1994). Il se singularise ainsi davantage dans cette localisation dévalorisée et dévalorisante.

Vécu en tant qu'ostracisme géographique, le rapport de localité qui se développe en cité HLM mène ses habitants à se questionner sur la place au monde qu'elle tient, qu'ils tiennent, en ce que le grand ensemble « ne se situe jamais au centre de rien » (Augé, 1992 : 135). En effet, notre domaine sémique de l'isolement a permis de recueillir certains vocables témoignant de la néantisation spatiale que revêt cette localisation. Les sèmes « invisibles », « nous ignorer », « nulle part », « perdu le contact » et « néant »,



pour ne nommer que ceux-ci, reconduisent cette impression de localisation vile que tiennent les cités dans le bassin urbain. Le groupe toulousain KDD témoignera de cette vacuité situationnelle :

Même sur les radars ma cité n'apparaît nulle part  
(KDD, 1998).

En observant l'étymologie du mot «néant», nous retrouvons les mots latins *ne* (non) et *gens* (gens), en quelque sorte «non-être». Il serait donc possible d'avancer que les localisations vides et vaines de sens forment des non-être, que les cités HLM, en tant que territoires annihilés à l'espace urbain, a-territorialisent ceux qui les occupent. Le néant conçu comme une absence de tout ne permet ni l'atteinte d'un lieu, ni l'atteinte d'un être. Cette inanité géographique est existentielle dans la mesure où la vacuité de sens jugé significatif de certaines localisations devient également le vacuum identitaire de ceux qui les occupent.

Ainsi, tant que la situation et la position de leur cité HLM sont dépouillées de sens et qu'elles n'expriment qu'une teneur somme toute négative et dépréciative, ces êtres de l'habiter<sup>5</sup> que sont les résidants des grands ensembles ne parviendront qu'à se percevoir eux-mêmes hors de l'espace civil, hors de la citoyenneté. Accepter certains territoires comme hors de l'urbain (et du rural<sup>6</sup>), c'est également admettre que les populations qui y vivent sont hors du social, du civil, voire du citoyen. Cette invisibilité géographique se traduit en effet par une citoyenneté insaisissable, alors même que leur existence, au sein de la collectivité territoriale, est mise et vécue en sourdine.

Pour lors n'est-il pas permis de penser que, située sur un plan géo-axiologique, la localisation de la cité HLM en est une qui, tenant à distance celle-ci de la ville centre, tient également à distance dans l'espace civil, l'habitant de cité de toute idée de citoyenneté identique et une? On assisterait dès lors à un échec de la cocitoyenneté, immanente aux idées de lisibilité et d'irréductibilité de la citoyenneté (De Koninck, 1995). Ici, la réduction de l'être des habitants des HLM par la dénaturation de leur territorialité<sup>7</sup>, exclusion de certains espaces considérés comme hors de la République, saperait également leur ipséité, et donc leur propre pouvoir-être (De Koninck, 1995).

## L'organisation ou la contrainte d'un espace

La cuirasse, l'enceinte fortifiée marquent une intention de séparation,  
de promotion du discontinu.  
Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*.

Alors que l'espace de vie est celui des «cheminements et déplacements réguliers de chacun» (Di Méo, 2007 : 8) et que cet espace est également vécu en tant qu'«espace des pratiques et des imaginaires» (*Ibid.*), dans quelle mesure est-ce que l'organisation urbanistique d'un espace, ici le grand ensemble, est permissive<sup>8</sup>, libératrice pour ceux qui y font usage? Alors que l'organisation suit les grands tracés urbains et les formes architecturales, éléments auxquels elle répond, elle se doit également de favoriser l'heureux déroulement des pratiques de la ville alors même qu'elle fait, en partie, la ville. Et ceci est notamment le cas avec la façon dont sont disposés les bâtiments dans le plan général des grands ensembles.

En effet, notre deuxième univers sémantique ne s'attache ici qu'à la disposition du bâti HLM. Tout d'abord, sachant que le plan-masse des grands ensembles est issu notamment de la construction industrielle (Giraud, 2000), il faut poser les éléments suivants :

- la disposition en ceinture du bâti suivant les chantiers en chemin de grues ;
- la présence d'un espace public en plein cœur du site, comblant le centre ouvert par la disposition du bâti ;
- la structure d'ensemble s'orientant selon une disposition parallélépipédique ou quadratique (angle droit formé par la rencontre de deux barres HLM) du bâti ;
- l'affectation entièrement piétonne du sol, rompant dès lors avec la trame infra-urbaine (maillage routier) préexistante ;
- au final, la présence d'une cassure physique marquant une frontière entre l'intérieur et l'extérieur de la cité, entre l'univers HLM et ce qui ne l'est pas.

Suivant la Charte d'Athènes, l'un des préceptes dictant la construction des cités d'habitat social fut celui qui recommandait de dégager le centre des unités d'habitation qui allaient composer le grand ensemble (Le Corbusier, 1971). En disposant le bâti à la verticale et en pourtour, on permettait ainsi l'ouverture d'un véritable cœur et la libération du sol à la faveur d'équipements récréatifs et d'espaces verts (*Ibid.*). Ceci devait avoir l'effet, permis par la densité démographique combinée à cette affectation résidentielle minimisée en surface, d'un réinvestissement massif du sol par les habitants. Une véritable vie extérieure pouvait ainsi être souhaitée, alors que les écarts entre les classes sociales<sup>9</sup> se trouveraient amenuisés par ce brassage, lui-même rendu possible grâce aux espaces centraux libérés par cette disposition (*Ibid.*). Pour prometteuse que fût cette idée, la réalité est tout autre. En effet, la disposition des bâtiments, plutôt que d'y dégager un espace public, invitant et disponible, entraîna une impression d'encerclement, favorisant la formation d'un lieu clos. Avec la présence de sèmes tels « encerclés », « entourés », « espace clos » et « tours m'environnent », les rappeurs interpellent la disposition des bâtiments, perçue et vécue davantage comme étant oppressante que libératrice. À cette pression centripète du bâti s'ajoutent deux autres éléments qui confèrent un ton carcéral à cet urbanisme HLM.

Premièrement, le face-à-face (figure 1) du bâti renvoie indéniablement, et de façon indésirable, l'habitant à sa propre condition. Ceci crée cet écho malsain du regard, où la disposition n'offre d'autre perspective visuelle que l'identique des HLM, projeté à l'infini tel un jeu de miroirs :

On en a marre de voir des frères en cage  
Excusez-nous si on se répète  
Mais quand on regarde à la fenêtre  
On voit dans celle d'en face qui reflète  
l'image du voisin qui regarde chez nous  
Alors excusez-nous...  
Si quand on regarde ailleurs  
On ne voit que nous  
(Fabe, 2000).





**Figure 1 Face-à-face du bâti HLM**  
(cité du Mas-du-Taureau, Vaulx-en-Velin, Lyon)



Source : Simon Koci, 2006

Ensuite, la position des fenêtres participe également de cette perte de contrôle de l'intimité. Alors que le « sentiment du chez-soi est fondé sur les conditions qui mettent l'individu à l'abri des regards tout en lui ménageant un accès visuel sur l'extérieur » (Bernard dans Segaud *et al.*, 1998 : 375-376), la fenestration en cité autorise cette vitrine pernicieuse sur l'intimité des ménages. La métaphore du « vase clos » utilisée par certains rappeurs corroborera cette idée d'espace privé atrophié. De leur côté, les figures de l'« arène » et du « corral » témoignent de cet urbanisme du lieu clos.

De plus, la présence d'une cassure physique dans le paysage urbain est permise par, d'une part, cette verticalité limitrophe du bâti HLM, détonante avec le reste du tissu environnant et d'autre part, la cessation du maillage routier au contact de l'espace HLM et l'affectation entièrement piétonne du sol. Cette circonscription nette marque une véritable frontière entre l'intérieur et l'extérieur de la cité et divise brutalement l'univers HLM de ce qui ne l'est pas. L'idée d'un urbanisme d'incarcération, voire concentrationnaire (Ion, 1987), est dès lors introduite :

Je suis aveuglé par des murailles de tours  
Je me dis : il ne peut rien y avoir derrière ces remparts  
(Abd Al Malik, 2006).

S'il est donc ici aussi question de cassure entre dedans et dehors, il faut également retenir que ces remparts isolent la cité du reste de la trame urbaine, autant qu'ils limitent la conception<sup>10</sup> d'une existence hors de et autrement que la cité (Bouamama, 1993). C'est l'idée d'un double espace confisqué, la ville et le pays rêvé, qu'il faut décoder dans l'utilisation des sèmes « barreaux », « barricades », « barrières », « cloison », « barbelés », « grilles », « murailles », « murs » et « remparts ». Ultimement, l'habiter rendu possible par cet urbanisme d'incarcération s'apparentera, pour certains, à une « vie intra-muros », alors que d'autres diront résider dans une « forteresse » ou un « donjon ». Rendant l'impression d'un véritable être « enfermé dehors », cette disposition du bâti HLM coïncerait ses habitants dans un espace pourtant initialement conçu pour être le prototype de l'*open planning*, du mélange des classes sociales et de la dynamique de l'infra-urbanité (Claval, 2003). En fait, ces souhaits urbanistiques s'avéreront un échec et l'utopie de la cité radieuse, une vérité théorique.

À cet *infinitem vertigo* se joint l'augmentation du degré de servitude de vue, voire d'ingérence visuelle en raison de cette position, parallélépipédique ou quadratique, des logements les uns par rapport aux autres. Celle-ci agira sur deux plans qui mineront l'intimité des ménages : la sphère publique et la sphère privée. Tout d'abord, l'effet de cour intérieure en cité HLM, permise par ce positionnement quasi circulaire, magnifie le caractère ultra public de cet espace, maintenant au vu et au su de tous (Lepoutre, 1997).

J'y suis presque, triste, je vois déjà chez moi au loin  
Devant les portes, les portes immenses, infinies du pénitencier  
Bienvenue dans l'abîme de nos destinées  
(Abd Al Malik, 2006).

Au final, l'organisation hermétique de la cité HLM rappelle cet espace engoncé qu'évoquait Tuan alors que «The world feels spacious and friendly when it accommodates our desires, and cramped when it frustrates them» (2002 : 65). Ce qui reprend également les propos de Lynch pour qui un espace devient introverti lorsque la perte d'intimité qu'on y ressent va de pair avec, *a contrario*, l'impression d'y être seul (1960). Impression qui corrobore cette métaphore du «pénitencier» utilisée par Abd Al Malik, espace où l'on est entassé, nombreux, mais au demeurant, entre nous.

## Bâti ou l'impossible poétique de l'angle droit

On peut aussi bien tuer l'homme avec un logement qu'avec une hache.  
Zille, cité dans Gropius, *Architecture et société*.

L'architecture, tel un nœud, lie deux aspects irrécusables dans l'atteinte d'un seuil d'habitabilité heureux : l'éthique en tant qu'espace de partage du sens social et humain, puis l'esthétique en tant qu'espace ouvert aux situations habitantes, en tant que passage d'un espace fonctionnel vers un lieu approprié et habitable (Younès et Mangematin, 1996). C'est en transcendant l'usage des lieux que l'architecture permet le recueillement du monde en rythme, en harmonie habitat-habitant, dans ce qu'elle offre d'heureux à l'habiter. Elle est cet art du bâti qui consent ou non aux possibilités habitantes, c'est-à-dire qu'en muant l'espace en lieu, elle transfigure également les libertés du sujet en ce qu'elles sont autorisées ou non à espérer, à voir, à vivre. Partant, l'architecture est cette science qui ferait en sorte qu'à condition d'être éthique et esthétique, l'habitat puisse devenir «demeure» de l'homme, en tant qu'elle permettrait «de rendre le monde habitable» (Besse, 2000 : 144). Car le bâtir est bien cette mise en œuvre des situations possibles dans l'habiter : «Ouvert à l'accomplissement humain (pouvoir être et avoir à former), le lieu est l'effectuation d'une œuvre en tant que son ouverture appelle et porte à l'œuvre ceux dont il constitue l'habitation» (Honoré dans Mangematin *et al.*, 1996 : 93). L'habiter reste donc ce qui devrait conduire le bâtir, dans son atteinte d'une réalisation de l'homme par et dans son habitat, réalisation du sujet en tant que «l'architecture pénètre en quelque sorte dans la biographie de l'habitant» (Raymond dans Segaud *et al.*, 1998 : 394). Cela étant, l'architecture, tout comme l'urbanisme, est une composante de la matérialisation du faire habiter. Faire habiter dans la mesure où l'architecture se doit d'accompagner, par l'harmonique de ses formes, l'homme dans son existence d'habitant (Younès et Mangematin, 1996). Dans le cas des grands ensembles HLM, observons de quelle façon le bâti anonyme et ultra fonctionnel qui y est présent fut reçu par les rappeurs de notre corpus.

Fondée sur l'immédiateté opérationnelle, elle-même assujettie à la pensée calculante et technique, l'architecture de la cité HLM présente un «visage sans rythme», c'est-à-dire lisse et continu (figure 2) (Castro dans Mangeot, 1999). La répétition des angles droits, l'absence de rondeur, l'invariabilité des matériaux roturiers, l'exactitude répétée de la fenestration, les châssis sans fioritures, le conservatisme des couleurs, l'interdit du relief dans les volumes, l'horizontalité absolue de la ligne du ciel, en somme le manque d'audace architecturale n'instille pas de différence au sein du corps du bâtiment et écarte, par le fait même, la dimension esthétique, voire le sens du beau, du bâti HLM (*Ibid.*).



**Figure 2 Visage sans rythme**  
(cité du Mas-du-Taureau, Vaulx-en-Velin, Lyon)



Source : Simon Koci, 2006

aplanissement des perceptions qui ne permet pas à l'habitant de spécifier son espace. Cette non-définition mènera vers l'impossibilité, pour le sujet, de signifier son lieu et inversement pour le lieu de lui être signifiant. Ce rejet de la dimension transcendante dans l'approche fonctionnaliste en architecture exclura du coup toute dimension affective dans la relation sujet-lieu. Conduite selon la force des axiomes de la pensée techniciste, cette approche décharge des « puissances [qui] ont débordé la volonté et le contrôle de l'homme, parce qu'elles ne procèdent pas de lui » (Heidegger, 1966 : 173). Cette perte de la dimension sublime en architecture, au profit d'une conception mathématique depuis la révolution galiléenne, reliée au nombre et à la proportion, et surtout à la dimension spatiale du corps (Nys dans Mangematin et Younès, 1996), interpelle tout spécialement le rappeur marseillais Freeman pour qui :

Dans ce bâtiment, il n'y a plus de sentiment  
(Taxi 1, 1999).

Abondant dans le même sens, nous ajouterions qu'il n'y a jamais eu d'*aisthèsis* ni de *poesis* du lieu dans la conception des tours HLM, rien qui n'attendrait un tant soit peu celui-ci (Castro dans Mangeot, 1999). C'est ainsi que l'architecture des cités HLM participe également de leur inhabitabilité : « L'inhabitable : l'architecture du mépris et de la frime, la gloriole médiocre des tours et des buildings, les milliers de cagibis entassés les uns au-dessus des autres » (Perec, 1974 : 137). Cet anonymat du bâti ne présente rien de familier pour l'homme, point de visage terrestre : « Ce que l'homme cherche ainsi dans la Terre, c'est un « visage », un certain accueil. C'est pourquoi il exprime sa déception quand elle ne lui tend que la pure objectivité d'un existant brut » (Dardel, 1952 : 60). Ceci sera entériné par la présence des vocables : « anonyme/anonymats », « banalité », « même décor », « même HLM », « même moule », « tous les ghettos se ressemblent » et « toutes les banlieues se ressemblent ».

Au demeurant, ces vocables interpellent tous l'inauthenticité que revêt la cité HLM, inauthenticité qui participe également de l'impossibilité d'avoir une relation sincère à un lieu particulier (Relph, 1976) et qui, dès lors, dans ce qu'il présente comme une faiblesse de son identité ne permet pas à l'être de devenir identifiant et existant géographique (Cresswell, 2004 : 44). Par conséquent, cette inauthenticité spatiale est celle-là même qui prend part à l'érosion du lieu (Relph, 1976). Cette dernière se

caractérisé par le détachement de ces lieux par rapport à l'environnement immédiat, l'absence de renseignements qu'ils fournissent quant à ceux-ci, l'identité de leur dédoublement, partout pareil, et enfin, par l'effritement de tout sens géographique véritable (Cresswell, 2004).

Somme toute, ce domaine sémique interpelle une banalité du bâti HLM dans la mesure où c'est «le banal qui réalise l'antivaleur» (Sansot, 1986: 122). Cette antivaleur esthétique se répercutera sur l'impossibilité d'un enracinement identitaire positif en cité HLM. En effet, l'atomisation architecturale réduite à son expression la plus quelconque atomise également les sujets qui, partie prenante d'une unicité territoriale inconcevable et aliénante, ne peuvent profiter de cette altérité géographique nécessaire à tout processus particulier d'individuation (Augé, 1992). Car dans ces territoires de l'identité, «L'identité, sans contredit, se trouve délimitée, mais pour lors n'identifie plus qu'une absence d'aventures et d'audace [...] Le proche, le prochain n'est qu'un double suffocant de soi» (Médam, 1988: 72). Cette antivaleur du lieu devient ainsi l'antivaleur du sujet. L'inaptitude des formes architecturales à générer du spécifique en cité HLM sera la même qui, tarissant toute présence d'un Autre architectural, sapera l'idée d'individu dans toute la singularité qu'elle requiert, sous fondement qu'il n'existe aucun engagement de l'espace dans la construction identitaire (Segaud dans Segaud *et al.*, 1998).

Je fais cracher mon stylo sur ces moments où le mot hostile prend tout son sens  
Quand on parle de territoires quand on parle de ces bouts de trottoirs [...]  
Ainsi on nous formate dans le même moule/  
Nous coule dans le même entonnoir  
(La Brigade, 2001).

Pour conclure, l'anonymat architectural de la cité HLM consacre celle-ci en non-lieu, voire en anti lieu, et crée cette indifférenciation territoriale privant le sujet de toute unicité géographique. Ceci laisse «aux habitants le goût amer d'une identité déniée [...] par l'architecture qui leur fut imposée» (Frey dans Paquot *et al.*, 2000: 188).

Été à Biarritz, le sort varie  
Maintenant elle vit à Ris, tristes tours grises dans la banlieue d'Paris  
Visage anonyme, ange esseulé  
(IAM, 2003).

Le deuxième groupe sémantique exploré, combinant l'absence d'esthétisme à l'anonymat du bâti, débouche sur une «architecture carcérale». Cette épithète négative est tirée du livre *Le philosophe et l'architecte* de Younès et Mangematin qui, à propos de l'architecte allemand Oswald Mathias Ungers, diront :

Cette architecture nihiliste abandonne ses habitants en perdition au vertige et à la dérégulation. De même chez Ungers, l'homme piégé dans un quadrillage tridimensionnel absolu est condamné à une vision absurde et carcérale du monde. Ses dessins déserts et mathématiques montrent des objets architecturaux vides posés sur un territoire stérile (1996: 86).

C'est cette architecture de l'homme piégé qui est évoquée dans notre corpus à l'aide du sème «maison close» et des métaphores territoriales «cachots», «case», «cellules», «piaules-geôles», «sarcophage» et «tombe». Ainsi, ce groupe tente de saisir cette condamnation géographique du chez-soi, comme le courant techniciste français (Garnier, Le Corbusier, etc.) tire ses bases paradigmatiques d'une Russie qui produit



une « architecture dite *stalinienne* et un urbanisme totalitaire » (Paquot, 1998 : 72). L'architecture carcérale est ce groupe qui entend dévoiler le caractère alvéolaire du bâti HLM aux logements superposés dans cette régularisation inhumaine et débilitante. Comme le démontre l'architecte Frey, ces logements sont sérialisés dans ces tours et barres HLM (dans Segaud *et al.*, 1988). De son côté, le duo marseillais Chiens de Paille illustre le logement HLM type en ces termes :

À l'ombre cruelle de nos piaules-geôles  
(Chiens de Paille, 2001).

L'habitant incarcéré par et dans son habitat en appelle, somme toute, de la capacité de l'architecture à rejeter : « Une architecture peut repousser, c'est-à-dire, finalement, exclure celui qu'elle se refuse à accueillir » (Paquot dans Paugam, 1996 : 278). Conséquemment, une architecture nihiliste peut dépouiller l'habitant de ses libertés fondamentales, comme celle de pouvoir espérer qu'un habitat puisse se muer en chez-soi. Dans le cas des grands ensembles, il serait difficile de parler d'un foyer (*home*) alors qu'on assiste plutôt à une négation de l'habitat en tant qu'espace de l'intime et de la protection salutaire :

Disposer de proses, pour faire naître la rosée  
Métamorphoser l'aube, les maisons closes  
(Mc Solaar, 1997).

Cet extrait renseigne non pas sur la fermeture physique du logement HLM, mais bien plus sur le caractère d'obturation métaphysique de l'habitat qui se refuse à toute transcendance, de l'habitant à l'étant géographique, du logis au chez-soi. Ces cachots que forment les tours HLM incitent à penser l'architecture comme une forme apte à limiter la liberté du sujet, comme un obstacle à la définition du soi qui ne (re) trouve jamais son lieu dans le monde. Ceci étant, cette incarcération du sujet par le lieu doit s'entendre comme une impossibilité d'habiter et donc d'être (Paquot dans Paugam, 1996).

## Conclusion : une habitabilité malheureuse

Sans domicile affectif.  
Kohndo, *Tout est écrit*.

Somme toute, la cité HLM, par son isolement géographique, par la disposition contraignante de son bâti, ainsi que par l'anonymat quasi carcéral de son architecture, ne permet pas de dégager un degré heureux d'habitabilité ni, pour le sujet, d'y déployer de façon positive son identité territoriale. Or, si l'identité est « un enchaînement à soi ; [qu'il impose] de s'occuper de soi » (Levinas, 1983 : 36), et que le lieu reste une condition existentielle indéniable et constitutive du soi (Casey, 2001), le nœud de leur interaction réside dès lors dans notre mode d'habiter, ce qui, somme toute, requiert une éthique de l'habitat, voire une possibilité d'engager la virtuosité du lieu (*genius loci* ; éthique de la vertu) dans ce que le bâti prend l'homme en compte et procède de lui.

Cet habiter, comme condition fondamentale du séjour de l'homme sur Terre (Heidegger, 1958), n'est pas réalisable en cité HLM, car l'atteinte d'une demeure pour l'habitant, dans ce qu'elle doit offrir comme confiance au monde (Bachelard, 1984),

ne se hisse qu'à un en deçà fonctionnel, le logis et le loger. Cela étant, si le malaise social qui mine les habitants de banlieue HLM ne doit pas être strictement compris comme un mal-être géographique, il ne faut pas non plus usurper la part du lieu dans l'individuation évasive des sujets, dans cette identité qui dénie l'être, dès lors portée vers les sentiers nihilistes de la déshérence et de la dérélition.

Bref, ce dont semblent souffrir les cités HLM aux dires des rappers est bien cette indisponibilité du lieu, entendu du point de vue de l'éthique comme l'absence des qualités<sup>12</sup> urbanistiques qui disposent l'habitat à être un accueil véritable. Au fond, l'habitat ne deviendra chez soi que lorsqu'il sera partie prenante de la mise en œuvre de l'homme en tant qu'il s'accomplit également comme étant géographique. Ce faisant, la maison, comme le formule le philosophe Gabriel Marcel, sera « libre du moment où elle est libératrice » (1940 : 80).

Pour finir, le rap nous renseigne qu'il existe bel et bien une réalité géographique unique aux cités HLM et que celle-ci se confronte à une condition habitante qui peut, et doit, être connivence et complicité entre l'homme et la terre (Piveteau, 1995). Cette condition est avant tout essentielle et au demeurant se doit d'être humanisante. Par-delà la coexistence sociale qui préside à toute vie humaine organisée et regroupée, existe une coexistence naturelle, organiciste, qui réclame de l'homme et de son action de bâtisseur des lieux une vernacularisation de son occupation du sol et du paysage. Une *chôra* qui, alors qu'elle est mise sous tension entre le souhaité (l'idéal) et le réalisé (le possible), doit fonder ses préceptes et ses articulations sur la vertu des lieux et le bonheur de l'étant géographique, seules véritables rigueurs morales qui sauront accorder l'être à son milieu.

## Notes

- 1 À ce sujet, notons l'étude de Louis Wirth, *Le ghetto*, rééditée en 2006, et traduite en français, aux Presses universitaires de Grenoble.
- 2 Entendons par géographie culturelle cette sous-discipline de la géographie qui explore les représentations, les perceptions, la quotidienneté, la temporalité des espaces, la territorialité, le lieu comme condition existentielle, et au final, toute consubstantialité entre le lieu et le sujet (Claval, 2003).
- 3 Sémantiques et métaphoriques, qu'elles aient été compilées en sèmes ou groupe de sèmes, elles prennent la même valeur nominale qu'une entrée.
- 4 RER : Réseau express régional, en France, soit l'équivalent des trains de banlieue au Québec.
- 5 L'être de l'habiter est cet être qui construit son identité en incluant fortement la dimension territoriale, précisément dans notre cas l'habitat. Il est cet être qui se sait être pour autant qu'il habite pleinement un lieu.
- 6 « La banlieue n'a pas le cachet du centre-ville ni la proximité de la nature de la périphérie plus lointaine » (Adell et Capodano, 2001 : 67).
- 7 Celle-ci s'avérant a-territorialisante.
- 8 Par permissive, entendons exempte de contraintes dans le tissu urbain et assurant à cette échelle intermédiaire entre sol et bâti, l'émancipation attendue des pratiques urbaines dans les formes urbaines.



- 9 À comprendre ici comme les fluctuations socioéconomiques qui peuvent exister au sein des ménages de cités HLM, et ce, au su d'une certaine précarité étant le lot de tous à partir des années 1980.
- 10 Entendue comme l'acte de former intérieurement l'être immatériel de l'idée ou d'une chose (Jolivet, 1966).
- 11 À ce sujet, l'architecte Pérez-Gomez dira: «Appliqué à l'architecture, le structuralisme a consciemment nié l'importance de la dimension transcendante, niant du même coup l'horizon historique de la signification» (Nys dans Mangematin et Younès, 1996: 164).
- 12 La centralité d'un lieu dans l'espace dans lequel il est placé, la possibilité de saisir, un tant soit peu, l'horizon, l'aération du tissu par des espaces verts entretenus et esthétiques, la présence de services de proximité allant de l'utile au divertissant, le continuum des traverses s'harmonisant au maillage urbain, l'absence de toute rupture (urbaine, paysagère, sociale) qui isolerait sur lui-même l'habitat, le caractère spacieux, confortable et fonctionnel des intérieurs, les aptitudes architecturales des formes urbaines, ne sont ici que quelques qualités qui font d'un logis, un appartement ou un quartier, un véritable chez-soi où l'habitat renvoie éthiquement l'être à lui-même.

## Bibliographie

- ADELL, Germain et CAPODANO, Xavier (2001) Du stigmatisme de la banlieue à l'ubiquité du paysage. Dans Hélène Rivière d'Arc (dir.) *Nommer les nouveaux territoires urbains*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 63-84.
- AUGÉ, Marc (1992) *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Seuil.
- BACHELARD, Gaston (1984) [1957] *La poétique de l'espace*. Paris, Presses universitaires de France.
- BESSE, Jean-Marc (2000) *Voir la Terre. Six essais sur le paysage et la géographie*. Paris, Actes Sud.
- BOUAMAMA, Saïd (1993) *De la galère à la citoyenneté: Les jeunes, la cité, la société*. Paris, Desclée de Brouwer.
- BRUN, Jacques et RHEIN, Catherine (dir.) (1994) *La ségrégation dans la ville: Mesures et concepts*. Paris, L'Harmattan.
- BUTTNER, Anne (1979) Le temps, l'espace et le monde vécu. *L'Espace géographique*, vol. 4, pp. 243-254.
- CASEY, Edward S. (2001) Between Geography and Philosophy: What Does It Mean to Be in the Place-World? *Annals of Association of American Geographers*, vol. 91, n° 4, pp. 683-693.
- CHALAS, Yves (1992) Les logiques de l'habiter: besoin, désir et nostalgie d'être. *Espaces et Sociétés*, vol. 68, pp. 149-165.
- CLARK, Kenneth B. (1965) *Ghetto noir*. Paris, Payot.
- CLAVAL, Paul (2003) *Géographie culturelle*. Paris, Armand Colin.
- CRESSWELL, Tim (2004) *Place: A Short Introduction*. Oxford, Blackwell.
- DARDEL, Éric (1952) *L'homme et la Terre*. Paris, Presses universitaires de France.
- DE KONINCK, Thomas (1995) *De la dignité humaine*. Paris, Presses universitaires de France.
- DI MÉO, Guy (2007) Identité et territoires: des rapports accentués en milieu urbain. *Métropoles*, Varia, 1. [En ligne]. <http://metropoles.revues.org/document80.html>
- DONZELOT, Jacques (2004) La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification. *Espirit*, vol. 303, pp. 14-39.
- DURAND, Gilbert (1969) *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris, Bordas.
- ENTRIKIN, J. Nicholas (1976) Contemporary Humanism in Geography. *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, n° 4, pp. 615-632.
- GILBERT, Anne (1986) L'analyse de contenu des discours sur l'espace: une méthode. *Le Géographe canadien*, vol. 30, n° 1, pp. 13-25.
- GIRAUD, Michel (2000) *Les grands ensembles: Histoire de milieux, milieu d'histoires*. Paris, L'Harmattan.
- GILLET, Jean-Claude (1996) Banlieue: lieu de la clôture ou du passage? Dans Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet (dir.) *Quartiers fragiles, développements urbains et animation*. Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- GROPIUS, Walter (1995) *Architecture et société*. Paris, Éditions du Linteau.
- HEIDEGGER, Martin (1958) *Essais et conférence*. Paris, Gallimard.
- HEIDEGGER, Martin (1966) *Questions III*. Paris, Gallimard.
- HOYAUX, André-Frédéric (2003) Les constructions des mondes de l'habitant: Éclairage pragmatique et herméneutique. *Cybergéo*, article 232, [En ligne]. <http://www.cybergeoeu/index3401.html>
- ION, Jacques (1987) Cité, cités et droit de cité. *Espaces et Sociétés*, vol. 51, pp. 9-20.
- JOLIVET, Régis (1966) *Vocabulaire de la philosophie*. Lyon, Emmanuel Vitte.
- LE CORBUSIER (1971) *La charte d'Athènes*. Paris, Minuit.



- LEPOUTRE, David (1997) *Cœur de banlieue*. Paris, Odile Jacob.
- LEVINAS, Emmanuel (1983) *Le temps et l'autre*. Paris, Presses universitaires de France.
- LYNCH, Kevin (1960) *The Image of the City*. Cambridge, The MIT press.
- MANGEMATIN, Michel, NYS, Philippe et YOUNÈS, Chris (dir.) (1996) *Le sens du lieu*. Bruxelles, Ousia.
- MANGEOT, Philippe (1999) La Caravelle, une cité HLM. *Vacarme*, vol. 9, automne. [En ligne]. <http://www.vacarme.eu.org/article999.html>.
- MARCEL, Gabriel (1940) *Essai de philosophie concrète*. Paris, Gallimard.
- MÉDAM, Alain (1988) *Le tourment des formes*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- PAQUOT, Thierry (1998) Rêver ou fabriquer la ville. *Projet*, vol. 253, pp. 69-76.
- PAQUOT, Thierry, LUSSAULT, Michel et BODY-GENDROT, Sophie (dir.) (2000) *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- PAUGAM, Serge (dir.) (1996) *L'exclusion: l'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- PEREC, Georges (1974) *Espèces d'espaces*. Paris, Denoël/Gonthier.
- PIVETEAU, Jean-Luc (1995) *Temps du territoire*. Genève, ZOE.
- RELPH, Edward (1976) *Place and Placelessness*. London, Pion.
- RICŒUR, Paul (1975) *La métaphore vive*. Paris, Seuil.
- SANSOT, Pierre (1986) *Les formes sensibles de la vie sociale*. Paris, Presses universitaires de France.
- SEGAUD, Marion, BONVALET, Christine et BRUN, Jacques (dir.) (1998) *Logement et habitat: l'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- SPRINGER, Robert (1999) *Fonctions sociales du blues*. Marseille, Parenthèses.
- TUAN, Yi-Fu (1976) Humanistic Geography. *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, n° 2, pp. 266-276.
- TUAN, Yi-Fu (2002) [1977] *Space and Place: The Perspective of Experience*. Minnesota, University of Minnesota Press.
- WIRTH, Louis (2006) [1925] *Le ghetto*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- YOUNÈS, Chris et MANGEMATIN, Michel (dir.) (1996) *Le philosophe chez l'architecte*. Paris, Descartes et Cie.
- ZUMTHOR, Paul (1994) *La porte à côté*. Montréal, l'Hexagone.

## Références discographiques

- ABD AL MALIK (2006) *Gibraltar*. Paris, Atmosphériques.
- Bande originale de film (1999) *Taxi I*. Marseille, Epic.
- BOOBA (2002) *Temps mort*. Paris, 45 Scientific.
- CHIENS DE PAILLE (2001) *Mille et un fantômes*. Marseille, 361 Records.
- FABE (2000) *La rage de dire*. Paris, Sony.
- IAM (2003) *Revoir un printemps*. Marseille, EMI, Côté Obscur.
- KDD (1998) *Résurrection*. Paris, Columbia.
- KOHNDO (2003) *Tout est écrit*. Paris, Nocturne, Ascetic.
- LA BRIGARDE (2001) *Il était une fois...* Paris, Barclay.
- MC SOLAAR (1997) *Paradisique*. Paris, Polydor.